

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes, le Centre national de gestion (CNG) des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et la Fédération hospitalière de France Rhône Alpes (FHFRA)

ont présenté le bilan du projet

«

LOGIMED

»

lancé

en juin 2014

après

la

signature d'

une convention de partenariat pour simplifier la gestion des postes médicaux et le suivi des affectati

ons des praticiens hospitaliers

.

Ce bilan effectué en présence de la directrice générale de l'ARS de Rhône-Alpes de

, la directrice générale du CNG et de leurs équipes

ainsi

que des représentants de la FHF Rhône-Alpes et des six établissements publics de santé

(EPS)

expérimentateurs

a pour but de mettre en exergue les avancées du projet dont la phase d'expérimentation va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2015.

Ce projet est construit et testé en partenariat avec 6 établissements volontaires qui participent à

co

-construire ce nouvel outil de gestion des ressources humaines médicales

:

les Hospices civils de Lyon (Rhône), les centres hospitaliers Alpes Léman à Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) et de Montélimar (Drôme), les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie du Vinatier à Bron (Rhône) et Alpes Isère à Grenoble (Isère), et le centre hospitalier de proximité de la Tour du Pin (Isère).

Comprendre ce qu'est LOGIMED

LOGIMED est une application informatique du CNG, c'est aussi une extension du logiciel de gestion des praticiens hospitaliers

appelé «

SIGMED

»

et de celui relatif aux personnels enseignants et hospitaliers (HU) pour la partie hospitalière de leur activité appelé «

SIG-HU

».

LOGIMED

a pour finalité le

suivi

à terme

de l'ensemble des

praticiens

(

dont les

P

raticiens

Hospitaliers

, les Personnels Hospitalo-Universitaires,

Contractuels

) exerçant

dans les établissemen

ts publics de santé français.

C'est aussi une application web partagée pour le suivi des effectifs médicaux et les échanges dématérialisés et sécurisés de gestion des postes et des affectations des personnels médicaux entre les différentes structures locale (EPS), régionale (ARS) et nationale (CNG).

Il doit permettre enfin de mieux anticiper les besoins en ressources humaines médicales, tout en facilitant la gestion interne des établissements dans le respect des responsabilités de chacun. Afin d'assurer la diffusion de LOGIMED, une nouvelle convention doit être conclue au cours du dernier trimestre 2015 pour déployer progressivement cette nouvelle application en région Rhône-Alpes -Auvergne avant d'examiner une possible extension à d'autres régions.